

Monsieur Antoine Bernard  
Madame Tiphaine Havel  
Fédération Internationale  
des Ligues des Droits de l'Homme  
Paris

Beyrouth, le 2000

Chers Amis ,

Je viens par la présente vous exposer les derniers développements qu'a connu la question des personnes enlevées ou disparues au Liban .

La Commission d'enquête créée le 21 janvier devait remettre son rapport dans un délai expirant le 21 avril 2000 ; ce délai a été prorogé au 21 juillet prochain .

Suite aux contacts menés auprès de la Commission d'enquête, nous avons pu obtenir de son président qu'il s'engage à:

- 1- Communiquer au représentant du Comité international de la Croix-Rouge une liste des noms des personnes enlevées qui pourraient être détenues en Israël et dont la détention n'a pas été officiellement reconnue par les autorités israéliennes.
- 2- Communiquer aux autorités syriennes une liste des personnes enlevées ou disparues qui pourraient être détenues en Syrie et dont la détention n'a pas été officiellement reconnue.
- 3- Enquêter auprès de toutes les factions qui ont pris part à la guerre et les interroger sur chaque cas d'enlèvement ou de disparition.

Je vous prie de communiquer vos recommandations sur la question, si vous en avez, au Gouvernement libanais et à la Commission d'enquête aux adresses ci-dessous et d'user aussi de vos moyens habituels de pression pour amener cette dernière à respecter ses engagements mentionnés plus haut .

J'aimerais savoir enfin s'il y aurait du nouveau concernant la IVème Conférence Euroméditerranéenne de suivi de Barcelone et le rôle que serait susceptible de jouer dans ce cadre la Coalition Euroméditerranéenne Contre les Disparitions Forcées créée à Paris en février .

Je me tiens à votre entière disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Bien à vous,

Wadad Halawani  
Présidente du Comité des Familles  
des Personnes Enlevées ou Disparues au Liban.